

Le 22 septembre 2005

Projet de parachèvement de l'autoroute 30
entre l'autoroute 15 et l'échangeur Jean-Leman
à Candiac et à Saint-Philippe

Montérégie

6211-06-075

M. François Lafond, président
Commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
À l'attention du Secrétariat de la Commission
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec)
G1R 6A6

Objet: Mémoire concernant le projet de parachèvement de l'autoroute 30 entre l'autoroute 15 et l'échangeur Jean-Leman à Candiac et à Saint-Philippe par le ministère des Transports du Québec

Monsieur le commissaire,

Étant un amant de la nature, je me préoccupe de développement durable et d'équité intergénérationnelle. Je tiens par conséquent vous exprimer ma complète opposition au projet de parachèvement de l'autoroute 30 entre l'autoroute 15 et l'échangeur Jean-Leman à Candiac et à Saint-Philippe, tel que présenté par le ministère des Transports du Québec.

Durant le baby boom des années 50, le Québec a choisi de suivre l'exemple américain et de construire des centaines de kilomètres d'autoroutes. Ce fut la naissance des banlieues et des villes-dortoirs, l'amorce de l'étalement urbain. On aurait certainement dû se regarder un peu moins le nombril à l'époque et se soucier un peu des conséquences qu'aurait tout ce béton - et les centaines de milliers de véhicules qui ne manqueraient pas d'y circuler - pour les générations à venir.

Les décideurs de l'époque ne connaissaient pas mieux. Ils suivaient LE modèle nord-américain de l'époque. C'est bien différent aujourd'hui. Après la Commission Brundtland et le Sommet de Rio, tout le monde sait qu'il n'y aura pas de salut sans développement durable. Les conséquences du réchauffement climatique ne sont plus théoriques : on les ressent chaque année davantage. Il est urgent de réduire la quantité de GES rejetés dans l'atmosphère; on s'empresse donc de signer le Protocole de Kyoto.

Au Québec, pendant ce temps, que se passe-t-il ? Il faut compléter l'autoroute 30 afin de doter enfin la région métropolitaine d'une véritable voie de contournement et désengorger les ponts et les grands axes routiers de l'agglomération. Soit. Pour ce faire, il suffit de raccorder l'A-30 à hauteur de Candiac avec l'A-30 à hauteur de Sainte-Catherine, une affaire de 7 km à peine, en zone non seulement urbanisée mais prévue à cette fin depuis 30 ans. Ça devrait être une simple formalité !

Que nenni ! Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué, dit-on ! Que nous propose-t-on pour compléter l'A-30 ? Rien de moins qu'un tracé au sud des zones urbanisées, 50 % plus long, qui menace plus de 500 hectares des meilleures terres agricoles du Québec, et qui requiert un dispositif de raccordement de 3,4 km qui passera – lui aussi ! – en terres agricoles. Pour ce qui est du développement durable, on ne pouvait pas faire pire !

Ces terres agricoles qu'on propose encore de sacrifier sur l'autel de l'étalement urbain, on en a besoin maintenant et pour demain, non pas pour faire joli mais pour manger ! Que fera-t-on lorsqu'on aura fait disparaître la dernière zone verte et qu'on devra faire venir nos produits maraîchers de l'Ontario ou des États-unis ? Combien votre génération, la mienne et celles qui nous suivront devront-elles payer leurs légumes, surtout une fois que l'essence se vendra 2 \$ le litre ou davantage ? En quoi le projet proposé ici préserve-t-il la capacité des générations actuelles et futures de répondre à leurs besoins, dont celui de pouvoir se nourrir convenablement et à prix abordable ? Est-ce qu'on acceptera alors de raser quelques centaines de bungalows pour réaménager les terres agricoles qu'on aura étourdiement – et inutilement dans le cas du projet qui nous intéresse - fait disparaître ?

D'autre part, le tracé sud étant plus long que le tracé nord, il coûtera en soi inévitablement plus cher en dollars, sans compter les 52 millions \$ requis pour le dispositif de raccordement dont on parle dans le projet actuel. Comment concilier cela avec la situation budgétaire précaire de notre gouvernement ? Les journaux ont fait état récemment d'un « trou » de 800 M \$ à combler pour le présent exercice financier, trou qui se traduira par de douloureuses compressions dans les services à la population. Comment expliquer alors des dépenses additionnelles d'autant plus injustifiables qu'elles ne sont pas nécessaires pour compléter l'A-30 ? Encore là, monsieur le Président, en quoi un tel gaspillage est-il compatible avec le souci de préserver la capacité des générations futures de répondre à leurs besoins ?

Le projet en titre menace directement la capacité des générations futures de répondre à leurs besoins, surtout qu'il existe une alternative permettant de répondre adéquatement aux besoins actuels du développement autoroutier. En tant que représentant du BAPE, vous avez le devoir de promouvoir le respect des principes fondamentaux du développement durable. J'ose donc espérer que la commission que vous présidez recommandera le retrait définitif, non seulement du projet à l'étude, mais également du prolongement de l'A-30 sur le tracé sud.

Meilleures salutations,

